

# FCPI Phitrust Innovation II

*Fonds commun de placement dans l'innovation*

Rapport de gestion annuel au 30 juin 2023



# Sommaire

<b>1</b>	<b>REVUE DE GESTION ET SITUATION</b>	<b>4</b>
1.1	Performances du fonds	4
1.2	Actif net et valeurs liquidatives	4
1.3	Investissements Innovants	6
1.3.1	Réalisations de l'exercice	6
1.3.2	Synthèse du portefeuille de titres à caractère innovant	6
1.3.3	Règles de valorisation	6
1.3.4	Les sociétés innovantes du portefeuille	7
1.3.5	Évènements post-clôture	8
1.4	Autres investissements	8
<b>2</b>	<b>COMPTES ANNUELS ET AUTRES INFORMATIONS SPECIFIQUES</b>	<b>9</b>
2.1	Bilan	9
2.2	Engagements hors bilan	10
2.3	Compte de résultat	10
2.4	Autres informations spécifiques	10
2.4.1	Changements de méthode de valorisation	10
2.4.2	Méthode de valorisation des sociétés cotées	11
2.4.3	Prestations de conseil et de montage	11
2.4.4	Frais de gestion	11
2.4.5	Refacturations aux participations du Fonds	11
2.4.6	Opérations de crédit	11
2.4.7	Co-investissements	11
2.4.8	Mandats sociaux de l'équipe de gestion	12
2.4.9	Utilisation des droits de vote	12
2.4.10	Mode de sélection des intermédiaires financiers	12
2.4.11	Prise en compte des critères E.S.G.	12
2.4.12	Dispositions prises pour gérer la liquidité	12
2.4.13	Politique de rémunération	12
<b>3</b>	<b>ANNEXES</b>	<b>13</b>

## Avertissements

- Conformément à la législation en vigueur, la composition de l'actif net, la valeur de l'actif net et la valeur liquidative des parts du fonds ont fait l'objet d'une certification du commissaire aux comptes. Le rapport annuel visé par le commissaire aux comptes est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.
- Toute reproduction, copie, duplication, transfert, sous quelque forme que ce soit, concernant tout ou partie des informations, données financières et recommandations préconisées par Phitrust Impact Investors sont strictement interdits.



**Xavier THAURON**  
Directeur Général  
Phitrust Impact Investors

Phitrust Impact Investors est une société de gestion dont la vocation est de développer et gérer des fonds d'investissement thématiques à fort impact social et environnemental.

De nombreuses entreprises sociales et solidaires se créent désormais en Europe et dans le reste du monde, comme toutes entreprises innovantes, elles ont besoin de financement et d'accompagnement pour assurer leur croissance et répondre aux missions sociales et environnementales qu'elles se sont fixées.

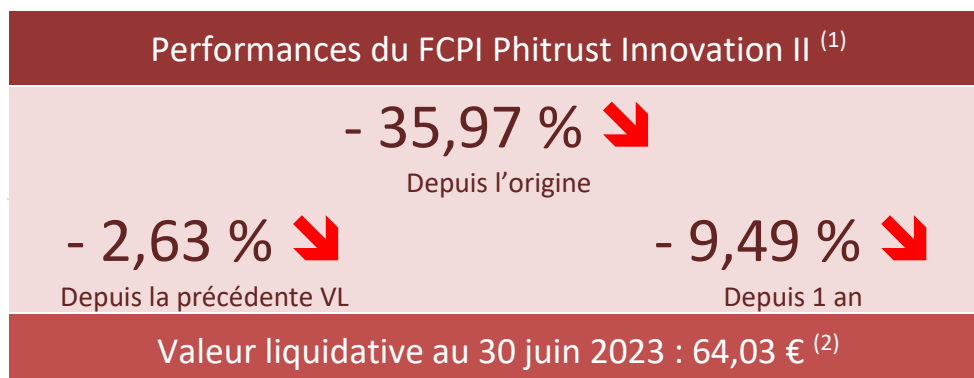
Les informations mises à disposition dans ce rapport de gestion rendent compte des évènements économiques intervenus dans la vie du FCPI Phitrust Innovation II au cours de son dixième exercice clos le 30 juin 2023.

Paris le 25 octobre 2023

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'X. Thauron', written over a horizontal line.

## 1 Revue de gestion et situation

### 1.1 Performances du fonds



- (1) Hors prise en compte du bénéfice de la réduction d'impôt initiale, des droits d'entrée et des prélèvements sociaux éventuels. Nous rappelons à l'investisseur que les performances passées ne présentent en rien des performances futures.
- (2) Nette des distributions.

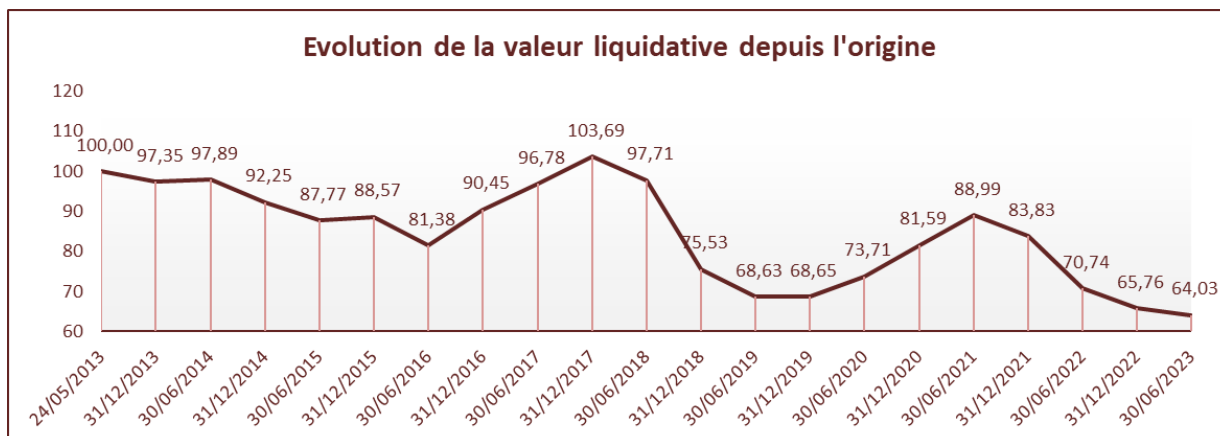
### 1.2 Actif net et valeurs liquidatives

Nombre de parts <sup>(3)</sup>	Valeur liquidative <sup>(4)</sup>	Actif net total
60 889 parts A	64,03 €	3 899 169,74 €
15 880 parts B	0,00 €	

- (3) La souscription des parts de catégorie B du fonds est réservée à la société de gestion, ses dirigeants et salariés (ou aux personnes morales contrôlées par ces derniers), aux personnes morales contrôlant directement ou contrôlées directement par la société de gestion, et aux personnes physiques ou morales agissant pour le compte de la société de gestion.
- (4) La valeur liquidative résulte de la répartition de l'actif net comptable à la date d'arrêt des comptes. Elle est établie selon les dispositions du règlement du fonds et n'a pas vocation à représenter une valeur vénale des parts.

Le cabinet Deloitte & Associés, Commissaire aux Comptes du FCPI Phitrust Innovation II, a procédé au contrôle des éléments et informations qui composent l'inventaire du fonds, conformément aux normes de la profession applicables en France.

Le cabinet Deloitte & Associés a remis à la société de gestion Phitrust Impact Investors son rapport général. Ce dernier précise que le cabinet Deloitte & Associés n'a pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la société de gestion et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

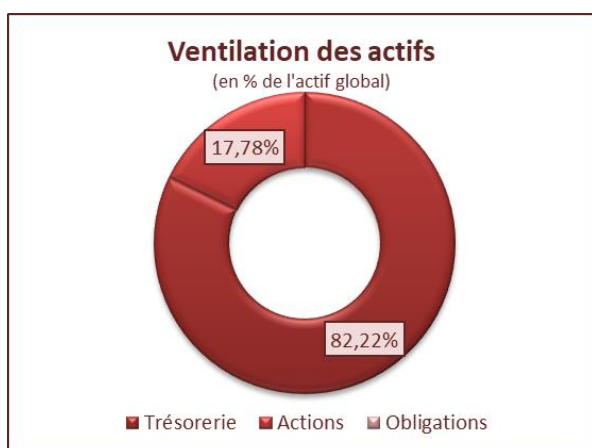


Au cours de l'exercice, la valeur liquidative du fonds est passée de 70,74 Euros à 64,03 Euros, soit une baisse de 9,49 %. Le fonds compte 4 participations représentant 561 142,04 Euros (en valeur estimée).

La performance négative du fonds s'explique principalement par la forte baisse des valeurs cotées en particulier Neolife - 81,68 %, Metabolic Explorer - 49,91 %, Ecomiam - 25,11 % et Ateme - 15,91 %.

Dans les titres non cotés, la société Zei agrégateur d'alternatives vertes en B2C et B2B et réseau social dédié à l'engagement environnemental des marques et particuliers a été dévalué de 66,55 %. La société Equité Finance, plateforme française de portage immobilier, a quant à elle été dévaluée de 50 % sur la période du fait de la dégradation de ses perspectives. Par ailleurs le Groupe Miimosa, plateforme de financement participatif à vocation sociale et solidaire à destination des acteurs du monde agricole et rural a été revalorisé de 92,53 % sur la période.

Il convient de rappeler que le FCPI Phitrust Innovation II investit au moins 90 % de son actif dans des sociétés françaises ou européennes développant des produits ou services technologiques innovants, dont au moins 60 % apportent une solution à un enjeu social ou environnemental.



### 1.3 Investissements Innovants

#### 1.3.1 Réalisations de l'exercice

Nouveaux investissements		Cessions	
		Ateme (cession totale)	Actions
		Cybeletech (cession totale)	Actions
		Ecomiam (cession totale)	Actions
		Ecoslops (cession totale)	Actions
		Irlynx (radiation RCS)	Actions
		Metabolic Explorer (cession totale)	Actions
		Neolife (cession totale)	Actions
		Romale (cession totale)	Actions
		Stimergy (radiation RCS)	Actions

A la date de l'arrêté, le montant investi dans les sociétés innovantes s'élève à 4 197 128,39 €. Le fonds étant en période dite de « pré-liquidation », le ratio <sup>(5)</sup> d'investissement en sociétés innovantes n'a plus besoin d'être respecté

(5) Ce ratio est égal au prix de revient des sociétés innovantes éligibles du portefeuille divisé par le total des souscriptions du fonds. Les sociétés innovantes cédées sont maintenues deux ans dans le ratio.

#### 1.3.2 Synthèse du portefeuille de titres à caractère innovant

Société	Secteur	Montant en € <sup>(6)</sup>
<b>Sociétés innovantes non cotées</b>		
Christian Pousset	Formation	64 400,00
Équite Finance	Fin Tech/Crédits aux particuliers	400 000,00
Groupe Miimosa	Fin Tech/Finance participative	150 278,94
Zeï	Technologies de l'information	180 327,84
<b>Prix de revient total du portefeuille de titres à caractère innovant</b>		<b>795 006,78</b>

(6) Les montants sont indiqués en prix de revient.

Valeur estimée du portefeuille de titres à caractère innovant à la date de l'arrêté	561 142,04
---	------------

#### 1.3.3 Règles de valorisation

- Pour l'évaluation des titres non cotés, générant ou non des revenus, la méthode consiste à garder la valeur de la participation à son prix d'acquisition. Une révision de ce prix n'est effectuée que dans les cas suivants :
  - a. Emission d'un nombre significatif de titres nouveaux, souscrits par des investisseurs tiers, à un prix différent de la valeur antérieurement retenue, ou existence de transactions intervenues entre entités ou personnes indépendantes les unes des autres et portant sur un nombre

significatif de titres. Dans ce cas, l'évaluation est basée sur le prix de l'opération, ce qui implique que la participation est réévaluée si le prix constaté est supérieur au prix d'acquisition et qu'une provision est comptabilisée dans le cas contraire.

- b. Constatation d'éléments déterminants attestant une amélioration significative et durable de la situation financière et des perspectives de la société par rapport à celles qui avaient été prises en compte à la date d'investissement. Dans ce cas, la participation est réévaluée. Dans le cas contraire, le fonds constate une dépréciation sous forme de provision.

A la date de l'arrêt, les titres non cotés de la société Groupe Miimosa ont fait l'objet d'une réévaluation de 92,53 % suite à l'entrée de nouveaux investisseurs sur des niveaux plus élevés lors de la dernière augmentation de capital. Les titres non cotés de la société Equite Finance ont fait l'objet d'une dévaluation de 75 %, les titres non cotés de la société Christian Pousset ont fait l'objet d'une dévaluation de 50 % et les titres non cotés de la société Zei ont fait l'objet d'une dévaluation de 22,58 % du fait de la dégradation de leurs perspectives.

- Les titres des sociétés cotées sont valorisés au cours de clôture du dernier jour de bourse de l'exercice, ou à défaut au dernier cours connu.

#### 1.3.4 Les sociétés innovantes du portefeuille

 <p><b>PeopletPeople</b> Groupe Christian Pousset</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Date de création : 4 juillet 2007</li> <li>• Siège social : 156 boulevard Haussmann FR-75008 Paris - France</li> <li>• Site internet : <a href="http://www.wellgroup.com/">http://www.wellgroup.com/</a></li> <li>• Statut : Société par actions simplifiée</li> </ul>	<p><b>Christian Pousset</b></p> <hr/> <p>Fondé en 2007 par Christian Pousset, PeopletPeople Group accompagne les entreprises dans leur transformation et fait du capital humain un levier décisif à la performance. Le groupe couvre les activités suivantes : Executive, Consulting, Digital Learning, Employment et Campus.</p>
 <ul style="list-style-type: none"> <li>• Date de création : 31 décembre 2010</li> <li>• Siège social : 265 avenue des États du Languedoc FR-34000 Montpellier - France</li> <li>• Site internet : <a href="http://www.stayhome.fr/">http://www.stayhome.fr/</a></li> <li>• Statut : Société par actions simplifiée</li> </ul>	<p><b>Equité Finance</b></p> <hr/> <p>Le site <a href="http://www.stayhome.fr">www.stayhome.fr</a> est la première plateforme française de portage immobilier. Sur StayHome.fr des particuliers réalisent un investissement locatif à court et moyen terme en faisant l'acquisition d'un bien immobilier appartenant à un propriétaire en difficulté financière ou en recherche de trésorerie. Le Portage du bien se veut temporaire puisqu'il sera revendu au propriétaire initial dès son équilibre financier retrouvé. Dans l'intervalle, le vendeur, devenu locataire, verse à l'investisseur un loyer et éventuellement une plus-value modérée lors du rachat du bien.</p>



Miimosa

### Groupe Miimosa

- Date de création : 7 août 2014
- Siège social : 95 avenue du Président Wilson  
FR-93100 Montreuil - France
- Site internet : <http://www.miimosa.com/>
- Statut : Société par actions simplifiée

Miimosa est une plateforme de financement participatif à vocation sociale et solidaire à destination des acteurs du monde agricole et rural.



### Zei

- Date de création : 14 octobre 2015
- Siège social : 62 rue Pelleport  
FR-75020 Paris - France
- Site internet : <http://www.zei-world.com/>
- Statut : Société par actions simplifiée

Zei, premier accélérateur d'écologie, est un agrégateur d'alternatives vertes en B2C et B2B et un réseau social dédié à l'engagement environnemental des marques et particuliers.

Entreprises et particuliers peuvent valoriser leurs engagements environnementaux sur des profils publics intuitifs et synthétiques, et utiliser l'algorithme de conseil RSE pour trouver les alternatives les plus adapté à leur quotidien/activité.

Zei propose également des solutions de mobilisation des collaborateurs autour des thématiques environnementales.

#### 1.3.5 Évènements post-clôture

L'échéance du FCPI telle que prévue dans sa documentation légale est fixée au 30 juin 2023. Toutefois, cette date ne sera pas respectée car il reste encore quatre lignes de titres non-cotés dans le portefeuille du fonds à la clôture de l'exercice 2022-2023.

#### 1.4 Autres investissements

Néant.



## 2 Comptes annuels et autres informations spécifiques

### 2.1 Bilan

ACTIF	Exercice 30/06/2023	Exercice 30/06/2022
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>1 303 534,10</b>	<b>1 629 636,54</b>
Instruments financiers de capital investissement	561 142,04	1 259 224,70
- Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	- 189 040,00	- 406 954,79
- Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	750 182,04	1 666 179,49
Contrats financiers	-	-
Autres instruments financiers	742 392,06	370 411,84
<b>CREANCES</b>	-	-
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>2 611 899,68</b>	<b>2 741 008,29</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>3 915 433,78</b>	<b>4 370 644,83</b>

PASSIF	Exercice 30/06/2023	Exercice 30/06/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	5 786 881,95	3 459 731,48
Report a nouveau	-	-
Plus et moins values nettes de l'exercice (a,b,c)	- 1 856 730,96	1 114 845,25
Résultat de l'exercice (a,b)	- 30 981,25	- 219 248,88
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>3 899 169,74</b>	<b>4 355 327,85</b>
(Montant représentatif de l'actif net)		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	-	-
Investissements financiers futurs	-	-
Autres investissements	-	-
<b>DETTES</b>	<b>16 264,04</b>	<b>15 316,98</b>
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	-	-
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>3 915 433,78</b>	<b>4 370 644,83</b>

(a) y compris comptes de régularisations

(b) diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

(c) sous déduction des répartitions d'actifs au titre des plus et moins-values

## 2.2 Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS HORS BILAN	Exercice 30/06/2023	Exercice 30/06/2022
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	-	-
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>	-	-
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

## 2.3 Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 30/06/2023	Exercice 30/06/2022
<b>PRODUITS SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES</b>		
Revenus sur dépôts et comptes financiers	-	-
Produits sur instruments financiers de capital investissement	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
<b>TOTAL I</b>	-	-
<b>CHARGES SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES</b>		
Charges sur instruments financiers de capital investissement	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Autres charges financières	-	-
<b>TOTAL II</b>	-	-
<b>RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I - II)</b>	-	-
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion (IV)	- 30 981,25	- 219 248,88
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	- <b>30 981,25</b>	- <b>219 248,88</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-	-
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
<b>RESULTAT (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>	- <b>30 981,25</b>	- <b>219 248,88</b>

## 2.4 Autres informations spécifiques

### 2.4.1 Changements de méthode de valorisation

Au cours de l'exercice, il n'y a pas eu de changement de méthode de valorisation.

#### 2.4.2 Méthode de valorisation des sociétés cotées

Les titres des sociétés cotées détenus dans le portefeuille du fonds sont valorisés au cours de clôture du dernier jour de bourse de l'exercice.

#### 2.4.3 Prestations de conseil et de montage

Aucune prestation de conseil ou de montage n'a été facturée par la société de gestion Phitrust Impact Investors, ou par une société liée à cette dernière, au fonds ou à une société dont le fonds détient des titres.

#### 2.4.4 Frais de gestion

- Rémunération de la société de gestion Phitrust Impact Investors :

Au cours de l'exercice, la somme de 0,00 Euros a été facturée au fonds au titre de la rémunération de la société de gestion.

- Autres frais de gestion :

Au cours de l'exercice, les frais externes liés à l'administration du fonds, tels que les frais générés par l'information réglementaire et commerciale des porteurs de parts, les frais relatifs à la tenue de la comptabilité du fonds, les honoraires de commissaires aux comptes ont représenté la somme de 30 605,65 Euros, soit 0,482 % du montant total des souscriptions de parts A.

- Frais liés à la gestion des participations :

Au cours de l'exercice, les frais liés à la gestion des participations, tels que les frais d'étude et d'audit, les frais juridiques, les frais liés à la couverture BPI garantie, ont représenté la somme de 373,19 Euros, soit 0,006 % du montant total des souscriptions.

#### 2.4.5 Refacturations aux participations du Fonds

Au cours de l'exercice, il n'y a pas eu de refacturations aux participations du fonds.

#### 2.4.6 Opérations de crédit

Aucun établissement de crédit ne constitue une entreprise liée à la société de gestion au sens de la réglementation.

#### 2.4.7 Co-investissements

Au cours de l'exercice les co-investissements ci-dessous ont été réalisés :

Sociétés	Autres fonds gérés par Phitrust Impact Investors
Néant	

#### 2.4.8 Mandats sociaux de l'équipe de gestion

Aucune nouvelle nomination des mandataires sociaux et salariés de la société de gestion au sein des organes sociaux des sociétés en portefeuille du fonds n'a eu lieu au cours de l'exercice.

#### 2.4.9 Utilisation des droits de vote

Conformément aux articles 319-21 et suivants du Règlement Général de l'AMF, la société de gestion dispose d'une politique de vote relative aux titres de sociétés cotées et non cotées détenues par les FCPI sous gestion. Cette politique décrit notamment les modalités pratiques d'utilisation des droits de vote et propose des lignes directrices en fonction des thèmes possibles des projets de résolutions des Assemblées Générales d'actionnaires.

Au cours de l'exercice, les gestionnaires ont veillé à défendre les intérêts des porteurs de parts.

#### 2.4.10 Mode de sélection des intermédiaires financiers

Conformément à l'article 314-75 du Règlement Général de l'AMF, la société de gestion dispose d'une procédure de meilleure sélection des intermédiaires financiers avec lesquels elle peut travailler. Cette politique prévoit que Phitrust Impact Investors prend toutes les mesures raisonnables pour obtenir le meilleur résultat possible pour les fonds qu'elle gère, aux fins de garantir l'exécution rapide et efficace des ordres dans l'intérêt des porteurs de parts, et décrit le processus de sélections des intermédiaires financiers et de révision annuelle de cette sélection.

#### 2.4.11 Prise en compte des critères E.S.G.

Le fonds respecte la classification SFDR article 6. Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Phitrust Impact Investors intègre dans chaque décision d'investissement relative aux entreprises financées une appréciation de critères extra-financiers, qui pour autant ne relèvent pas toujours d'une démarche ESG mais vise à choisir de financer des sociétés dont l'activité apporte des réponses à des enjeux sociaux ou environnementaux.

#### 2.4.12 Dispositions prises pour gérer la liquidité

Afin de permettre au fonds de réaliser sa stratégie d'investissement à long terme, les rachats sont limités aux cas exceptionnels prévus dans son règlement.

#### 2.4.13 Politique de rémunération

- Séparation entre la partie fixe de la rémunération et la partie variable :
  - la partie fixe doit être suffisamment importante pour rémunérer le professionnel au regard de ses obligations, niveau de compétence et expérience,
  - la partie variable est destinée à valoriser les performances. Elle est versée aux collaborateurs de la Société de Gestion au regard de critères essentiellement qualitatifs. Elle tient compte de la réglementation applicable aux Sociétés de Gestion, des gains effectivement réalisés par la Société de Gestion et est liée à la performance globale de la société,
  - la Société de Gestion ne pratique pas de bonus garantis non liés à la performance.

- Cohérence de l'assiette des éléments variables :
  - Dans le cas où il est décidé de verser une partie variable aux collaborateurs de la Société de Gestion, cette dernière sera déterminée sur la base d'objectifs le plus souvent qualitatifs mais aussi parfois quantitatifs.

## 3 Annexes

---

<b>Société de gestion :</b> Phitrust Impact Investors 7 rue d'Anjou 75008 Paris Agrément AMF n° GP-	<b>Dépositaire :</b> BNP Paribas Securities Services 9 rue du Débarcadère 93500 Pantin	<b>Commissaire aux comptes :</b> Deloitte & Associés 6 place de la Pyramide 92908 Paris – La Défense Cedex
---	---	---